

En Bokbot, M. Cebrian, A. Faleh, A. Serrano, J. M^a (Coord.), *Les Migrations marocaines. Visions croisées à travers le Déroit*. Universidad de Murcia, España. 2011, pp.15-37

L'émigration dans le Rif marocain (XIX-XX e siècles). Une approche historique

Mimoun AZIZA

Introduction :

Le Rif est une région de forte tradition migratoire. C'est la deuxième région au Maroc en terme de migration internationale après la région du Souss au sud du Maroc. Plusieurs écrits témoignent de l'ancienneté de ces flux migratoires et leur enracinement. La région a été historiquement confrontée au problème de surpopulation, c'est pour cette raison qu'une partie de la population doit partir pour chercher d'autres ressources à l'extérieur¹. A ce niveau, le Rif offre des analogies avec la Kabylie en Algérie ; dans les deux cas, on a affaire à des populations de paysans sédentaires que leur nombre a contraint à l'émigration et qui, aujourd'hui, vivent bien plus de ressources extérieures que des ressources locales. Il s'agit là d'un phénomène courant dans les sociétés traditionnelles peuplant des régions montagneuses, qu'une partie de la population aille travailler un certain temps ailleurs pour entrer ensuite chez elle. Les ressources agraires locales de bases sont insuffisantes pour subvenir à leurs besoins. Déjà dans les années vingt du XX e siècle Jacques Ladreit signale que l'émigration c'est l'exportation de la seule richesse que les Rifains aient en abondance : leurs bras et que dans l'ensemble du Maroc, le Rif joue le rôle de réservoir d'hommes. « *Le Rif un pays non pas de production pauvre, mais de production insuffisante pour nourrir ses habitants. Ne produisant pas d'objets à échanger, il manque de moyens d'acquérir ce qui leur fait défaut, la densité de la population force les Rifains à chercher où elles sont les ressources indispensables, soit à refuser les impôts, soit à émigrer. L'émigration c'est l'exportation de la seule richesse qu'ils aient en abondance : leur bras. Dans l'ensemble du Maroc, le Rif joue le rôle de réservoir d'hommes.* »²

L'un des flux migratoires les plus marquants dans l'histoire contemporaine du Rif, est l'émigration vers l'Algérie. Cependant, les historiens de l'émigration marocaine se limitent souvent à étudier les vagues migratoires des années soixante vers l'Europe. Alors que l'émigration vers l'Algérie représente une phase importante de cette histoire. Surtout que la documentation écrite ainsi que les sources orales nous aident parfaitement à reconstruire l'histoire de ce flux et à le placer dans le contexte des migrations internationales de travail.

I- Le contexte historique des mouvements migratoires dans le Rif :

a- La période précoloniale :

Dès le XVII^e siècle les Rifains partaient en masse pour s'engager dans l'armée marocaine pour défendre les côtes marocaines contre l'invasion espagnole et portugaise. « *Sous le règne de Moulay Ismaïl, le Rif constitua une véritable pépinière des Moudjahidins, combattants de guerre sainte, au service du Sultan, pour la reprise des villes occupées par les chrétiens. Cette armée des Rifains était commandée par les zenata Oulad El-Hamami, des Battouïa du Temsamane, Amar Ben Hadou, son frère. Ahmed Ben Haddo et leur neveu Ali Ben Abdallah Ben Daho* »³. Cette armée rifaine (*Djeich al Rifi*) a repris Mehdia en 1681. En 1684, les Rifains commandés pour Ali Ben Abdallah Ben Hadou entraient à Tanger : en 1689, sous les ordres d'Ahmed Ben Hadou, ils prenaient Larache et Assilah en 1690. Ces villes libérées par le *Djeich al Rifi* furent peuplées par des gens du Rif. Selon Michaux Bellaire, les villes de Mehdia, Tanger, Larache et Assilah furent peuplées par des gens du Rif ; il y en avait également à Fès et, en 1687, Moulay Ismaïl les envoya s'établir à Taroudant, dont il venait de s'emparer et où il ne restait plus d'habitants⁴. Le XIX^e siècle, marque un tournant important dans l'histoire de l'émigration rifaine. Les Rifains continuent d'émigrer vers d'autres régions du Maroc plus riches et plus fertiles, notamment vers Tétouan, Tanger, Larache et la côte atlantique. En même temps, apparaît une nouvelle destination : l'Algérie⁵.

b- l'impact de la colonisation espagnole sur les flux migratoires:

Le Rif resté pendant longtemps à l'écart des grands bouleversements qu'à connu le monde méditerranéen. Dès le début de l'époque moderne, il sera subitement confronté à des grands changements. Les Rifains vont, pour la première fois dans leur histoire, entrer en relations suivies avec les étrangers particulièrement avec les Espagnols qui se cantonnaient dans le « préside » de Melilla depuis 1497 et commençaient dès le début de XX^e siècle à s'infiltrer à l'intérieur du Rif. Et ensuite avec les Français à travers l'émigration saisonnière vers l'Algérie. Quelques écrits de voyageurs européens ayant pu visiter la région au XX^e siècle en donne l'image d'un pays fermé dont l'accès est interdit aux Européens. « *Les Rifains, se cantonnant dans leurs montagnes comme dans une demeure bien close, se réservaient la possibilité d'aller chercher au dehors les produits et les denrées qui leur étaient nécessaires ; mais, n'usant pas de réciprocité, ils interdisaient sous peine de mort à tous les étrangers l'accès de leur territoire. Or depuis 1909, le canon espagnol partant de*

Ceuta et Melilla, a ouvert les portes du Rif à l'action économique, à l'influence civilisatrice de l'Europe »6.

A partir de 1912, toute la zone nord du Maroc qui va de Moulouya jusqu'à la côte atlantique était soumise au protectorat espagnol à l'exception de Tanger qui avait un statut international. L'action du protectorat espagnol sur le plan économique a été beaucoup moins importante ; il n'existe pratiquement pas d'infrastructure capable de favoriser l'activité économique de cette région. Peu de choses ont été entreprises pour améliorer le sort du *fellah* (paysan), pour moderniser l'agriculture et pour la mise en valeur des terres. Elle a non seulement souffert des conséquences désastreuses d'une guerre qui a duré plus de dix-huit ans (1909-1927), mais en plus elle n'a bénéficié d'aucuns travaux d'infrastructure et d'investissements capables de générer le développement économique souhaité. En même temps la région a connu plusieurs vagues de sécheresses entraînant des familles accompagnées des mouvements d'exode massif.

II- L'émigration vers l'Algérie :

Les débuts de ces flux remontent à la deuxième moitié du XIXe siècle. Connus chez les Espagnols sous le terme « *golondrina* » qui veut dire hirondelle, certainement pour son caractère saisonnier. Ce phénomène a débuté d'abord sous forme d'émigration saisonnière des moissonneurs et se transformera dès les débuts de la colonisation dans le Rif en une émigration annuelle ou pluriannuelle. Les Rifains utilisaient le terme « *Asharrak* » qui signifie partir vers l'est pour parler de leur départ vers l'Algérie. On désignait l'Algérie par « *Lanjiri* ou *Ashark* ». Des milliers de Rifains ont fini par s'y installer définitivement. A Misserghin, près d'Oran, il y avait un village presque entièrement formé par les Rifains, fixés définitivement dans le pays. Un douar marocain à Aïn Turk dans la province d'Oran s'est formé dans les années quarante, suite aux grandes famines sévissant dans le Rif et entraînant un exode massif vers l'Algérie. Les habitants du Maroc oriental notamment les Beni-Snassen et les Sahraoua avaient aussi l'habitude d'aller chaque année travailler en Algérie.

1. Les sources historiographiques

Nous allons tout d'abord donner quelques précisions concernant les sources dont nous disposons pour reconstruire ce phénomène. Nous signalons au passage que ce sujet est absent des bibliographies marocaines sur l'émigration. Cependant quelques études consacrées à l'émigration espagnole vers l'Algérie à l'époque coloniale, évoquent la présence de la main d'œuvre marocaine en Algérie qui d'ailleurs représentait une vraie concurrence à la main

d'œuvre espagnole⁷. Pour la période allant de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années vingt du siècle dernier, nous disposons de précieuses informations éparpillées dans quelques récits de voyages.⁸ Après l'instauration du protectorat espagnol sur le Rif ce mouvement prendra de l'ampleur. La principale source pour suivre de près ce mouvement migratoire c'est le journal *Telegrama del Rif* publié dès le début du XX^e siècle. Ce journal couvrait l'actualité du Rif ; nous y trouvons de riches informations concernant les départs des Rifains vers l'Algérie. Il y a aussi les annuaires statistiques du protectorat qui fournissent des données chiffrées importantes mais malheureusement ces annuaires ne couvrent qu'une période très courte du protectorat ; de 1941 jusqu'à 1955. Concernant le courant migratoire qui utilisait la voie maritime à partir de l'enclave espagnole de Melilla, et commença vers la moitié du XIX^e siècle, nous disposons d'un ensemble de rapports diplomatiques rédigés à Oran et à Alger en 1859-1863 et conservés aux Archivo Histórico Nacional et aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol⁹. Du côté français l'étude de Louis Milliot, doyen de la Faculté de droit d'Alger, publiée dans le *Bulletin Economique* du Maroc de 1933-34 est toujours le document indispensable pour l'étude des conditions de vie et de travail des ces émigrants. L'auteur a effectué des enquêtes personnelles auprès des ouvriers rifains et dispose de données chiffrées importantes lui permettant d'analyser à fond certains aspects du phénomène, notamment le mouvement d'entrée et de sortie en Algérie. Cependant il faut signaler que ces données sont limitées dans le temps, en effet, elles ne couvrent que les années 1931-1932. Pour la même période, nous avons consulté un certain nombre de lettres adressées par le consul général chef de la région d'Oujda au Ministre plénipotentiaire, Délégué de la Résidence générale à Rabat fournissant des renseignements intéressants et des données numériques importantes concernant le mouvement de la main-d'œuvre rifaine en Algérie¹⁰.

2 -Les causes de l'émigration dans le Rif :

A- Les liens avec l'Algérie :

Vers la fin du XIX^e siècle, les négociants et hommes d'affaires oranais et algérois s'intéressaient au Rif qu'ils considéraient, au niveau géographique, comme un prolongement naturel de l'Algérie française. Dès le début de ce siècle, le Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran et le Bulletin du Comité de l'Afrique Française, publiaient plusieurs études qui portent sur la région dite d'influence espagnole à l'époque¹¹. Toutes ces études insistent sur l'unité des intérêts économiques qui liaient ces deux régions, une unité renforcée par des liens ethniques, historiques et géographiques. En 1916, Ed.

Déchaud¹² affirme que pendant plus de mille ans la frontière resta imprécise et souvent une partie de l'Oranie devint marocaine et alternativement l'est marocain devint oranais. Les relations commerciales entre le Rif et l'Oranie remontent aux temps les plus reculés. Depuis plusieurs siècles, Oran est le port du grand marché du Rif. La conquête française n'a fait qu'élargir ces relations en facilitant les moyens de communications et le déplacement de la population. Elle a aussi fait apparaître ces liens entre le Rif et l'Oranie, l'Emir Ab-El-Kader, chef de la résistance algérienne avait une ascendance rifaine et lorsqu'il dut se réfugier au Maroc, il trouva l'appui des tribus rifaines. En déclarant en 1887 Melilla port franc, les Espagnols portèrent un coup décisif au courant commercial entre le Rif et la région oranaise, mais les liens du Rif avec l'Algérie ne vont pas être coupés totalement, car les hostilités qui éclatèrent entre les Espagnols et les tribus de Guelaya en 1891 eurent pour résultat de fermer le marché de Melilla et par la suite les Rifains iront à nouveau à Nemours, à Maghnia et à Tlemcen pour acheter le savon, le thé, le café... etc., dont ils avaient besoin¹³. Ils iront également pour chercher du travail. Ces flux migratoires ont joué un rôle important dans l'élargissement des relations entre le Rif et Algérie.

B- Pauvreté et surpopulation au Rif

Comme nous l'avons déjà signalé, les causes de cette émigration sont directement liées aux conditions de vie dures du Rif et aux insuffisances de ressources. L'irrégularité de la pluie entraînait souvent des sécheresses accompagnées de famines. A la fin du XIXe siècle, le Marquis de Segonzac signale que dans Le Cap des Trois Fourches (tribu de Guelaya) où la prospérité était exceptionnelle, les jeunes hommes avaient dû s'expatrier¹⁴, car depuis six ans les pluies étaient très limitées et les récoltes insuffisantes. Devant les fortes densités de population et afin d'éviter la famine les Rifains ont dû constamment rechercher des ressources d'appoint. R. Bossard affirme que les migrations de travail paraissent, depuis 100 à 150 ans au moins indissociables de l'histoire des populations du Rif oriental et de leur évolution économique¹⁵. Pendant la période précoloniale, l'émigration touchait toutes les couches sociales, mais c'était surtout les petits propriétaires et les paysans sans terres qui émigraient le plus. Le chef de famille part ou envoie un ou plusieurs de ces fils. Ceux qui restent sont chargés de surveiller les travaux agricoles. Les véritables causes de l'émigration à cette époque là, se trouvaient déjà dans la pauvreté des ressources. Tous les écrits des voyageurs européens ayant visité le Rif au tournant du siècle dernier en donnèrent l'image d'un pays pauvre, aride et incapable de nourrir convenablement sa population. L'agriculture a toujours été à la base de leur vie économique, mais la propriété était très morcelée. Il y avait aussi un

grand déséquilibre entre le nombre d'habitants et la superficie cultivable. Selon Fernando Benedicto Pérez¹⁶, cette surpopulation représentait un facteur négatif insurmontable et constitue la cause primordiale de l'émigration rifaine. L'aridité du climat et l'irrégularité des pluies représentant un danger permanent qui menace la vie des habitants et les incite à émigrer. Ce sont les années de sécheresse qui connaissent le plus grand nombre d'émigrants. Les famines de la fin du XIXe siècle en sont le meilleur exemple. *El Telegrama del Rif*¹⁷ du 29 mai 1908 signale que le nombre d'émigrants rifains ayant emprunté le bateau à Melilla pour se rendre à Oran n'atteint pas 7.000, alors que les années précédentes, il dépassait 15.000. Ceci est dû principalement au fait que la récolte était bonne cette année là et que beaucoup de Rifains n'ont pas quitté leurs foyers. D'autres ont trouvé du travail dans les chantiers des compagnies minières. Cependant, il faut signaler que l'ampleur de cette émigration n'a jamais été mesurée de façon précise. Les auteurs de la fin XIXe siècle évaluent le nombre d'émigrants entre 30.000 et 35.000¹⁸. En 1904, la Société Royale de Géographie de Madrid l'estimait entre 40.000 et 50.000. Les statistiques algériennes de 1911 les estiment à 19.442.

C. Faiblesse de l'offre de travail

Le faible volume des capitaux investis et la petite taille des entreprises industrielles n'ont occasionné que très peu d'offre de travail sur place. A titre d'exemple, l'effectif de la population active employée dans l'industrie en 1953 est de 9.713 personnes, soit 0.94% de la population totale de la zone espagnole¹⁹. Les mines de Beni-Bou-Ifrou employaient de 2.500 à 3.000 ouvriers dans les meilleures conditions d'exploitation minière. En général, ces emplois n'étaient pas de grande importance par rapport aux besoins de la population. Selon A. Sakrouhi²⁰, l'intervention coloniale espagnole se limitait à la mainmise sur les circuits d'échange et de distribution et à leur extension à tout l'espace colonisé, ce qui a accentué localement la masse disponible pour l'émigration. Les sources espagnoles insistent sur l'importance de ce mouvement migratoire. Un recensement local en 1922, effectué chez les Beni-Bou-Gafer permet de savoir que plus de la moitié des foyers ont leur chef de famille en Algérie. Dans certains cas, chez les Beni-Saïd ou chez les Beni-Chiker ou encore les Kibdana, le nombre de travailleurs en Algérie était proportionnellement plus important que celui des ouvriers émigrés actuellement en Europe. Ce mouvement préoccupait les autorités espagnoles, dès les années trente des statistiques sur le nombre de départs et de retours par tribus ont été établies. Au début elles étaient peu fiables et ce n'est qu'à partir de la deuxième guerre mondiale que les informations sont devenues plus satisfaisantes. D'après L. Milliot,

dans les années trente, un quart ou un cinquième de la population de certaines tribus rifaines était obligé de se déplacer à l'extérieur, notamment en Algérie pour pouvoir subsister. Les travaux publics et les mines ont attiré surtout les gens des tribus où le travail s'est développé, notamment dans les régions minières, comme celle de Beni-Bou-Ifrou. Dans ces dernières, l'émigration était très réduite. F.B Pérez note dans ce cas : «*il est nécessaire de noter que le Rifain n'est pas nomade et s'il s'expatrie, c'est qu'il est poussé par le manque de ressources*»²¹. Par contre, ceux qui vivaient près des lieux de travail comme les mines et les routes en construction, ils préféraient travailler sur place en tant que journaliers, même à un salaire inférieur à celui offert par les colons français en Algérie. Mais une fois que les occasions de travail sur place se firent rares, ils prirent le chemin de l'émigration. En réalité, il y avait un grand déséquilibre entre le nombre d'habitants disponibles pour le travail et la capacité de travail offerte dans la région du Rif. La colonisation agricole était très limitée. Elle consistait en quelques exploitations aux environs de Melilla appartenant à la «*Compañía Española de colonización*» et quelques autres fermes entre Mont-Arouit et Azib de Midar. Les plus prospères semblaient être celles qui se trouvaient sur la rive gauche de Moulouya dans les plaines de Sebra et Garet, et qui ont pu bénéficier de l'expérience des exploitations françaises d'en face. Ce facteur intervient de façon importante en ce qui concerne l'origine tribale des émigrants. Les trois-quarts des émigrants (76.7%) provenaient des quatre tribus de Tamsaman, Beni Saïd, Beni Touzine et Tafersit. L'émigration atteint, dans ces régions où les occasions de travail sur place sont rares, vingt pour cent de l'effectif total des hommes de 15 à 50 ans. Par contre, pour les tribus proches de Melilla comme Guelaya, Beni-Bou-Yahyi, Beni Ulichek, Oulad Settout et Metalsa, malgré leur proximité de l'Algérie par rapport aux précédentes, elles ne présentent que 3,3 émigrants pour cent hommes en âge de travail²². Ceci est dû au fait que les mines de Beni-Bou-Ifrou et les petits villages autour de Melilla fournissaient de nombreuses journées de travail aux habitants. Mais sur l'ensemble de la région, il faut bien dire que ce ne sont là que des débouchés infimes par rapport aux besoins de la population. La pénétration de l'économie capitaliste dans le Rif, même d'une façon modérée et moins marquée que dans la zone du protectorat français, créa chez le paysan rifain le besoin d'un salaire. Ce besoin est devenu plus indispensable avec l'imposition par les autorités espagnoles du *Terbib* (*impôt direct présumé assis sur des cultures annuelles, arbres fruitiers et sur les animaux*) et aussi pendant les années de famine et de sécheresse. La colonisation de l'Algérie et la création des vignobles d'Oranie créèrent un besoin de la main d'œuvre important. Le défrichement d'une grande partie des terrains de colonisation en Oranie fut entrepris au départ par la main d'œuvre espagnole. Mais celle-ci s'est rapidement

fixée sur des propriétés acquises par son travail et n'a plus fourni d'effectifs suffisants pour les travaux de la terre. La population algérienne avait été refoulée et manifestait peu d'enthousiasme à travailler sur les exploitations de nouveaux maîtres, ce qui lui valait de se faire traiter de «paresseuse» par ces derniers. Nous avons là une autre raison qui encouragea les Rifains à trouver un complément de moyens de subsistance à la colonisation française en Algérie. Selon le témoignage de quelques auteurs ²³, les colons français étaient très satisfaits des travaux effectués par les ouvriers rifains. Ils les trouvaient excellents travailleurs, les préféraient aux Algériens, car ils pouvaient effectuer n'importe quel travail demandé sans se plaindre. Ils ont été rapidement classés parmi les meilleurs ouvriers. Leur but essentiel était de travailler durement et pour longtemps.

D. Des salaires plus attractifs

Parmi d'autres causes de cette émigration, le niveau élevé des salaires en Algérie par rapport au Rif. Dans la période étudiée par Louis Milliot (1931-1932), les salaires moyens dans le Rif variaient entre 3 et 5 pesetas suivant la nature du travail fourni, pour descendre dans certaines zones à 2,5 pesetas et exceptionnellement atteindre 8 pesetas pour les ouvriers très spécialisés dans les villes (mécaniciens, etc.). En Algérie, la moyenne était nettement supérieure. En 1932, dans la région de Maghnia, le salaire quotidien variait de 6 à 8 francs, avec en plus la nourriture. Aux environs de Tlemcen, le taux était de 9 à 10 francs sans la nourriture. Puis il atteignait 12, 15 et même 18 francs dans les contrées plus lointaines et pour des travaux plus pénibles²⁴. Si on croit L. Milliot, même à salaire égal, l'Algérie exerce sur le Rifain une attirance profonde grâce au prestige de sa colonisation ancienne et florissante ainsi qu'au confort de ses exploitations agricoles. Selon les témoignages des employeurs, l'ouvrier rifain est surtout apte aux travaux exigeant de la force et de l'endurance, à l'exclusion d'une préparation spéciale. Par exemple, il ne sait pas diriger les attelages, les voitures ou autres, mais il excelle dans le piochage de la vigne, dans les travaux de défrichage à la sape. Cependant, quand il en a l'occasion, il se fait embaucher également sur les chantiers de travaux publics ou de grandes entreprises où ils très apprécié et, souvent même, mieux payé que ses voisins algériens. Ainsi on le rencontre dans les travaux du port d'Oran, aux carrières de *Mers-el-kebir*, sur quelques-uns des chantiers de barrages, etc.... Dans la plaine qui entoure *Aïn-Temouchent*, la main-d'œuvre rifaine composait à peu près 50% de la main d'œuvre générale. Dans l'arrondissement de Tlemcen, des Marocains de la région orientale et les Sahraoua concurrençaient les Rifains, spécialement pour les moissons. Dans le département d'Alger, la main d'œuvre rifaine se retrouve à peu près sur toute l'étendue du territoire.

« Avec des différences selon les années, il y a plus de vingt ans que cet afflux de main-d'œuvre est connu dans la Mitidja. Très apprécié des colons, elle est généralement payée 1/5 de plus que les indigènes du pays et elle apparaît comme fort utile ». ²⁵

3- Le parcours migratoire

Avant de quitter le Rif, l'ouvrier prépare un repas particulier auquel il invite ses voisins et les membres de sa grande famille. Et d'après L. Milliot « l'ouvrier doit s'adresser aux bureaux d'«intervenciones » pour procurer un passeport non timbré qui lui est délivré sur feuille simple, moyennant une redevance très modique d'une peseta, sans photographie ni aucune formalité tracassière. Le plus souvent, les immigrants possèdent, en outre, une carte d'identité avec photographie et signalement dite "tarjeta de Identidad" » ²⁶. Cependant lors de nos enquêtes auprès d'anciens émigrés, nous avons constaté que rares étaient ceux qui respectaient ces formalités administratives. Le franchissement de la frontière se faisait souvent à pied, de telle façon qu'ils s'échappaient au contrôle policier. En principe, le passeport dont il s'agit doit être visé au passage dans la zone française où, de plus, les intéressés sont astreints à une visite sanitaire comportant : douche, épouillage et vaccination ; moyennant quoi, on leur remet une carte sanitaire exigible pour le franchissement de la frontière. En Algérie, la réglementation applicable à la main-d'œuvre rifaine est le droit commun de tous les étrangers c'est-à-dire qu'en principe pour pouvoir demeurer dans le pays comme 'travailleurs', les intéressés devraient produire un certificat d'embauchage et obtenir la délivrance d'une carte d'identité spéciale. Mais bien peu se soumettent entièrement à ces prescriptions. Celles-ci ne semblent pas, du reste, pouvoir être facilement appliquées. Les employeurs sont les premiers à souhaiter qu'aucun renforcement inopiné de contrôle ne vienne troubler un courant transfrontalier qui s'avère extrêmement utile ²⁷.

Pour son transport, le travailleur rifain a besoin d'une certaine avance en argent. Quand il ne la possède pas, il est obligé d'avoir recours à l'emprunt ou de partir à pied en affrontant les risques de la route, comme c'était le cas lors des grandes famines des années quarante. Les ouvriers qui partaient à pied pour la première fois préféraient être accompagnés des anciens émigrants qui connaissaient le chemin par expérience. En partant de leur tribu, ils empruntaient des itinéraires déterminés par l'expérience des anciens et fixés par la coutume. Il y avait deux itinéraires principaux : celui qui passait par Taourirt et aboutissait à Oujda, emprunté surtout par les Metalsa et les Beni-Bou-Yahyi. Et puis la voie de la basse Moulouya qui est franchie au pont international de la route de Berkane ou aux multiples gués situés en amont ou en aval. Une partie de ces émigrants voyageait à pied et une autre utilisait les

autocars qui circulaient dans la zone espagnole et traversaient le Maroc oriental. Les départs du douar s'effectuaient généralement en groupe afin d'éviter les dangers de la route, car le voyage n'était pas toujours sûr, surtout lors du retour. Pour échapper aux dangers, les voyageurs avaient recours à différents stratagèmes. Un « *chérif* »²⁸ investi d'un prestige religieux les accompagnait. Cette protection d'un homme de la *baraka* ou bénédiction divine, devait en principe décourager les voleurs. Cette précaution n'était pas toujours suffisante, car parfois l'appât du gain facile était plus fort que la peur²⁹. Quelle que soit la saison, grâce au mouvement incessant de va-et-vient entre le Rif et l'Algérie, les intéressés se trouvaient toujours en nombre suffisant pour poursuivre le voyage. Ce mouvement leur permettait, d'autre part, d'être renseignés progressivement sur l'état du marché de la main d'œuvre et le développement de la saison des travaux. Ce sont des informations ainsi échangées en cours de route qui les guidaient vers telle ou telle région algérienne. En plus des dangers que représentait le voyage à pied, il n'était pas avantageux en termes économiques car l'ouvrier perdait en temps et en nourriture l'équivalent du transport en autocar. Cependant, la moitié des émigrants empruntaient la voie terrestre et voyageaient à pied, afin d'échapper aux formalités de contrôle administratif instauré pour la traversée de la zone française et la pénétration en Algérie. Les autorités espagnoles essayaient de contrôler ce courant migratoire et de l'arrêter complètement en période de difficultés. Par exemple, en 1928 après la conquête totale du Maroc, les autorités espagnoles ont développé une intense campagne de propagande en faveur d'un détournement de ce courant vers le sud de l'Espagne pour travailler dans la récolte des olives. Mais les problèmes économiques et sociaux de l'Andalousie ont rendu cette initiative impossible. Le développement de ce mouvement dépendait des facteurs économiques propres aux deux pays à savoir le Maroc et l'Algérie. Les opérations militaires de la conquête de 1924 à 1928 ont provoqué une telle raréfaction de travailleurs rifains en Algérie, que des émissaires-recruteurs étaient envoyés d'Algérie, afin de ramener les équipes qui faisaient défaut dans les exploitations. D'après le Rapport Mensuel du protectorat français de janvier 1930, les Espagnols ont pris des mesures pour limiter et contrôler cette émigration. Les *Caïds*³⁰ dressaient des listes de ceux qui se trouvaient en Algérie³¹. « *Dans la circonscription de Melilla de sévères mesures auraient été prises pour empêcher l'exode habituel des indigènes vers l'Algérie ou le Maroc oriental. Les autorités espagnoles auraient promis que d'importants travaux seraient prochainement entrepris pour utiliser la main d'œuvre* »³². Il faut signaler que les chiffres fournis par les différentes sources ne sont qu'approximatifs. Il est difficile de donner une valeur absolue aux chiffres fournis par les services des Douanes aux frontières, parce que d'une part, le contrôle ne s'opérait pas sur la

totalité des voies d'accès et, d'autre part, chaque individu venait et retournait fréquemment plusieurs fois au cours de la même année. En outre, les Rifains essayaient d'échapper à tout contrôle dans la mesure du possible. Sur les chantiers algériens, les employeurs commettaient des erreurs dans l'appréciation de l'origine ethnique de leurs ouvriers. Les statistiques dont nous disposons proviennent de deux sources. D'une part, les statistiques des entreprises de transports maritimes donnent les chiffres des ouvriers rifains qu'elles ont débarqués à Oran : 5.500 en 1930, 15.400 en 1931, et 11.300 en 1932. D'autre part, le relevé effectué sur les transports espagnols empruntant la route du pont international de la Moulouya. Celui-ci présente les chiffres suivants : 19.000 en 1930, 34.000 en 1931 et 29.800 en 1932. D'après les statistiques algériennes, le nombre de Marocains dans le département d'Oran en 1936 est de 19.902, dont 4.395 vivaient dans la ville d'Oran et 15.507 dans les autres communes. Les communes qui comptaient plus de mille Marocains en 1936 sont les suivantes³³ :

Aïn-Temouchent 1.390 ; Aïn –Kial 1.286 ; Er-Rahel 1.297; Hammam-Bou-Hdjar ; 1.034 ; La Ferrière 1.114 ; Rio-Salado 1.292.

4- Amplification du phénomène après la guerre

Après la seconde guerre mondiale, ce phénomène a pris une grande ampleur, suite aux sécheresses et famines sévissant dans la région. La quantification de ces flux est possible grâce aux données statistiques fournies par les Annuaire Statistiques de la Zone du Protectorat Espagnole, et ceci malgré la présence de quelques lacunes. Dans la mémoire des Rifains, 1941 est connue comme année de grande famine. Cette famine a provoqué un exode massif vers l'Algérie. Cette année là, plus du quart de la population masculine de certaines tribus du Rif oriental se trouvait en Algérie, comme le montre le tableau suivant :

Pourcentage d'ouvriers émigrés par rapport à la population masculine de certaines tribus du Rif oriental en 1941.

Tribus	Emigrants hommes	Population masculine totale	% de l'émigration
Temsamane	1.567	7.504	20.8%
Beni Saïd	1.544	5.617	27.5%
Beni Touzine	1.193	8.246	14.5%
Tafersit	301	1.636	18.4%
Total	4.605	22.999	20%

Source : Anuario Estadístico de la Zona del Protectorado 1942.

L'Annuaire Statistique de 1942 estime la main d'œuvre marocaine disponible dans la zone espagnole pour l'émigration à 40.000 ouvriers dans le milieu rural et à 6.000 dans les noyaux urbains. Ces années de famine ont également entraîné un mouvement d'exode vers la région de *Gharb* et de *Jbala*. « *A Tétouan, Tanger, Larache et sur la côte atlantique, nous trouvons plusieurs familles d'origine rifaine* », écrit Pérez en 1948³⁴. En 1957, D.M. Hart signale, à Tanger, le groupe des Rifains qu'il estime à 25 ou 30.000 personnes, venues pour la plupart "à pieds et à demi-morts de faim en 1945"³⁵.

5- L'impact de cette migration sur la société rifaine :

Ce phénomène a permis aux Rifains de se mettre en contact avec l'économie coloniale. Le travail, chez les colons français en Algérie, était la première forme de salarisation connue par les Rifains. L'impact de cette émigration sur la société rifaine apparaît dès le début du XXe siècle : « *les Marocains, qui dans les débuts n'achetaient que des produits de toute première nécessité, se créaient des besoins grâce à l'argent qu'ils rapportent de leur séjour en Algérie : ils voyaient leur pouvoir d'achat augmenter* »³⁶. Les sommes d'argent rapportées dans le Rif servaient de complément de ressources. Ils permettaient aussi à quelques-uns d'acquérir des lopins de terre. A notre avis les conséquences de cette émigration sur la société rifaine étaient aussi importantes que les changements introduits par la colonisation espagnole. La colonisation a participé à l'intensification de ce phénomène, en privant un grand nombre de paysans de leurs terres sans créer sur place un nombre important d'emplois d'ouvriers agricoles. Avant la colonisation espagnole, cette émigration avait un caractère saisonnier, les séjours des Rifains étaient courts de trois à quatre mois, mais pendant la période coloniale, les séjours commençaient à être plus longs. Comme le témoigne M. Pascalet Le premier Vice-

Président de la Chambre de commerce d'Oujda « *cet exode commence au Rif dès la fin du mois de mai et dure de quatre à cinq mois. La moisson finie, ils se livrent au travail de la vigne ou s'embauchent dans les entreprises de dépicage pour attendre les vendanges. Ils ne retournent chez eux qu'en septembre. Quelques-uns, très rares restent en Algérie pour piocher la vigne.* »³⁷. Mais ils ont toujours gardé le contact avec leur pays. A tour de rôle et aux frais du groupe, ils retournent chez eux pour aller voir leur famille et acheminer leurs économies et celles des autres membres du groupe. Ces émissaires, véritables « *rekkas* » ou « *bouchta* » (déformation du terme français la poste) faisaient plusieurs allers-retours entre l'Algérie et le Rif. Et grâce au mouvement de va-et-vient entre le Rif et l'Algérie, les intéressés étaient plus en contact avec l'actualité dans le Rif. Aussi, le fait de vivre ensemble constituait un facteur favorable au maintien des relations avec leur pays. La vie en groupe qu'ils menaient leur permettait de réaliser des économies. D'après plusieurs témoignages, le Rifain dépensait la moitié de son salaire dans la nourriture en Algérie et rapportait l'autre moitié dans sa tribu. A part la nourriture, les ouvriers rifains n'effectuaient aucun achat à l'intérieur du territoire algérien : les premiers achats avaient lieu à Oujda. Les sommes d'argent rapportées chaque année dans le Rif sont estimées à environ 50 millions de francs en 1932³⁸. En 1950, M. Counil parle d'un milliard de francs. La somme rapportée par chaque ouvrier dans sa tribu est estimée à 27.000 francs en 1950, en prenant pour base un salaire moyen de 300 francs par jour pour un séjour de six mois par année : $(300 \times 30 \times 6) / 2 = 27.000$ francs ³⁹. Ces sommes d'argent ramenées d'Algérie ont contribué légèrement à modifier les modes de consommation dans le Rif et représentaient un complément de revenu important.

III- Le changement de destination.

Les possibilités de travail en Algérie ont considérablement baissé à partir de l'indépendance du Maroc en 1956. La guerre des frontières qui opposait le Maroc et l'Algérie marquera la fin de ces migrations vers le pays voisin qui ont duré plus d'un siècle. En même temps, le développement continu des besoins en travailleurs des pays industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest permet une reconversion rapide. En 1960, l'émigration en Europe concerne encore presque exclusivement la France (80%). Certes quelques ouvriers sont déjà partis en République Fédérale d'Allemagne ou en Belgique, mais il ne s'agit que d'un nombre très faible. Dans son étude effectuée au début des années soixante dix et centrée sur la province de Nador, R. Bossard dégage la relation existant entre l'ancienne émigration vers l'Algérie et la nouvelle émigration vers l'Europe. Sur un ensemble de 52 *douars* (hameaux)

l'auteur met en rapport l'intensité de la migration de travail en Europe et la part des travailleurs qui, avant de franchir la Méditerranée, ont effectué un ou plusieurs séjours en Algérie. Ces travailleurs peuvent n'avoir comme but, dans les dernières années, que d'obtenir un passeport, mais montre de toute façon l'intensité des relations avec le pays voisin. Ce sont les *douars* où la part des travailleurs en Europe est la plus importante, qui ont aussi le plus fort taux d'ouvriers ayant travaillé autrefois en Algérie, bien que cette règle souffre de quelques exceptions. La permanence de la migration temporaire et sa nécessité sont ainsi clairement démontrées⁴⁰. Cet arrêt brutal de l'ancien mouvement migratoire vers l'Algérie a eu des conséquences économiques et sociales néfastes. A cela s'ajoute la mauvaise conjoncture économique que traversait la région. Les mines de fer dans la région de Nador, qui employaient plus de 2500 ouvriers pendant la période de 1950-1960, vont progressivement arrêter le recrutement d'ouvriers. Les mines du Maroc oriental commencent à réduire leurs effectifs, un certain nombre de Rifains qui y travaillaient perdaient leurs emplois. La réduction de l'emploi dans ce secteur touche des ouvriers qui n'étaient plus guère paysans (*fellahs*) et ne désiraient pas ou ne pouvaient de toute façon le redevenir. L'émigration était la seule solution. Les différences de salaire entre le Maroc et l'Europe jouèrent également un rôle certain. Cela coïncide avec une forte demande de la main d'œuvre en Europe.

De leur côté, les autorités marocaines ont privilégié l'obtention des contrats de travail en Europe dans cette région. Le pouvoir central voulait atténuer les tensions sociales et l'agitation politique que connaissait la région suite aux événements de 1958-1959⁴¹. Ces derniers événements étaient en quelque sorte une réponse et une réaction directe des Rifains à la marginalisation et l'abandon dans lequel ils ont été laissés. C'est dans ce contexte que le phénomène migratoire a débuté et s'est amplifié.

Pour pouvoir émigrer en Europe, il fallait d'abord posséder un passeport. Alors que dans les années soixante il était très difficile d'obtenir un passeport au Maroc. Ce qui fait qu'un grand nombre de Rifains ont pu obtenir ce document auprès des consulats marocains en Algérie qui le délivraient assez facilement aux Marocains établis dans ce pays. Beaucoup de Marocains de la région orientale utilisaient cette possibilité. Ils passaient en Algérie, y séjournaient quelques mois en y travaillant au besoin, puis donnant l'adresse d'un ami ou d'un membre de leur famille installé là-bas, déposaient la demande de passeport. Le nombre de travailleurs dans ce cas est spécialement élevé dans les régions qui avaient l'habitude d'émigrer temporairement en Algérie. Dans 12 douars du pays Tamsamani, des Beni-Touzine et des Beni-Saïd, 496 des 1112 émigrés qui se trouvaient en Europe vers 1973-74 avaient

obtenu leur passeport dans le pays voisin, soit 44%. Nous citons le cas de deux émigrés interviewés par R. Bossard⁴².

A. est originaire du douar Boughazi dans la fraction Irharbyiene jbel de la commune rurale de Midar. Il a trente ans en 1973 et travaille aux Pays-Bas près d'Amsterdam dans une usine papetière depuis 1970. Il a obtenu son passeport à 21 ans en Algérie où il a séjourné de 1963 à 1964. Il a émigré ensuite en France où il restera de 1964 à 1970, année où il passa aux Pays-Bas.

*Mouna A. travaille à Juan-les-Pins comme employée de maison. Elle est en France depuis 1963 ayant quitté l'Algérie à la fin de la guerre d'indépendance pour suivre sa patronne. Elle résidait à Aïn Turk au douar marocain. Ses parents y étaient arrivés vers 1944 ou 1945 venant de leur douar des Beni-Bou-Gafer dans le pays Guelaya. Les terribles privations de ces années de famine les avaient contraints à partir en Algérie. Mouna ne connaissait pas le Maroc avant 1976 lorsqu'elle s'y est rendue pour revoir sa mère expulsée avec beaucoup d'autres par les autorités algériennes à la suite du conflit du Sahara occidental.*⁴³

Chronologiquement on peut distinguer deux périodes principales ayant marqué ce mouvement vers l'Europe ; la première commence au début des années soixante et va jusqu'à 1973 et la deuxième se prolonge jusqu'à nos jours.

1- La migration dans le cadre des conventions bilatérales

Les premiers Rifains à avoir émigrés en Europe sont les anciens migrants en Algérie. Ils allaient retrouver leurs employeurs réinstallés dans le secteur agricole en Corse et dans le Midi de la France. Les premiers départs apparaissent vers 1958-1959. Il paraît que ce n'est qu'après la révolte de 1958-1959 que les autorités marocaines ont donné l'ordre de délivrer les passeports aux Rifains qui se trouvaient déjà en Algérie pour qu'ils puissent partir en Europe. Les Rifains n'ont pas attendu la signature en juin 1963 de la convention de main d'œuvre franco-marocaine pour partir chercher du travail en Europe ou la même année celle de la République Fédérale d'Allemagne. Plusieurs raisons expliquent le choix de l'Allemagne à recruter des ouvriers marocains particulièrement dans cette région. D'une part, les autorités marocaines voulaient encourager l'émigration des Rifains comme moyen de gestion de la crise économique et sociale dont souffrait la région après les événements de 1958. D'autre part, les entreprises allemandes achetaient le minerai de fer à la Compagnie Espagnole des Mines du Rif et avaient une certaine connaissance de la région. Ces premiers groupes

d'émigrés partis en Allemagne étaient en quelque sorte des pionniers qui ont pu par la suite procurer des contrats pour leurs compatriotes.

En 1964, la Belgique de son côté a signé avec le Maroc une convention pour recruter des ouvriers pour travailler dans les mines. La majorité des Rifains se sont installés à Bruxelles et en Flandre (Hasselt, Gand et Anvers) et très peu sont employés dans le bassin houiller de Charleroi. Quant à la convention de main d'œuvre avec les Pays Bas, elle a été signée plus tardivement, en mai 1969. Durant la première phase, les émigrés issus des tribus de Tamsamani, Béni Oulichek, Beni Touzine et Beni Saïd sont partis essentiellement en France, alors que ceux des tribus localisées à l'est, Beni Chiker, Beni Sidel, Mazouja et Kebdana, se sont installés principalement en Allemagne. A cette époque, la communauté de départ est homogène. Le profil dominant de l'émigrant est de type masculin, travailleur temporaire, individuel (travailleur non accompagné de sa famille) employé surtout dans les secteurs industriel et minier. 8,4% seulement des hommes expatriés en Europe sont mariés. Généralement, leur famille demeurée au pays vit sous la responsabilité d'un proche parent (masculin). Néanmoins, cette situation ne se prolonge pas, la fermeture des frontières européennes ayant entraîné, chez les émigrants, un changement de stratégies que nous allons détailler.

2. La fermeture des frontières vers l'Europe

La fermeture des frontières européennes à partir de 1973 n'a pas arrêté le flux migratoire rifain. Cependant il va l'obliger à chercher d'autres destinations et à s'adapter à la nouvelle situation. Il va ainsi connaître certaines mutations pour ce qui est de la structure démographique et les activités professionnelles. Les regroupements familiaux qui convertissent tout projet migratoire provisoire en installation définitive de toute la famille. Pour le cas du Rif le regroupement familial se faisait principalement vers l'Allemagne, la Belgique et la Hollande. Selon Paolo De Mas, 60% des familles marocaines entrées en Hollande entre 1968 et 1990 proviennent de la zone Nord-Ouest (Nador, Tétouan, Al-Hoceima)⁴⁴. Ce regroupement familial se réalise de deux manières : en installant la famille ou en ramenant, dans le pays d'accueil, la femme récemment épousée dans le pays d'origine en période estivale. De cette nouvelle vie en famille résulte un équilibre par sexe et âge de la structure démographique de la communauté d'émigrants ; le nombre de femmes augmente considérablement, comme l'indique le registre statistique du consulat marocain à Francfort, alors que durant les années 70, le pourcentage des femmes n'était que de 15,5%, il atteint les 46% en 1980⁴⁵. On assiste à un rajeunissement de la population et à une diversification des activités professionnelles. Parallèlement s'opère un

changement des types d'emplois occupés : on passe du secteur minier et sidérurgique des années 60 à une augmentation des emplois d'émigrants dans le secteur tertiaire à partir des années quatre vingt. Cette évolution du projet migratoire rifain vers une résidence plus ou moins permanente de toute la famille à l'étranger ne signifie point un relâchement des liens avec la région d'origine. La fréquence des retours se maintient et les investissements dans l'immobilier sont relayés par d'autres, plus productifs, dans différents secteurs de l'économie urbaine.

On constate que l'émigration est une constante dans l'histoire du Rif. Elle a accompagné le Rifain dans sa lutte pour la subsistance. Face aux conditions géographiques et climatiques défavorables, le rifain a su se débrouiller pour survivre en diversifiant ses ressources et en quittant temporairement son pays. Mais à travers le temps cette migration devient permanente et définitive. Nous sommes en présence d'une société qui a intégré l'émigration dans sa culture. Ses conséquences sont apparentes non seulement au niveau économique mais aussi sur la vie sociale et culturelle de la région. Il suffit de visiter les deux principales villes rifaines, à savoir Nador et Al-Hoceima, pour se rendre compte de l'importance de ce phénomène.

¹ Parmi les auteurs : Augstin Moulieras (1895), *Le Maroc inconnu. Exploration du Rif*. Paris ; La Martinière H.M.P., et Lacroix N. (1894-1897), *Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain*, 4 Vol. Alger, p. 123.

² Jacques Ladreit de la charrière (1925), *le rêve d'Abd el Krim, esquisse d'histoire marocaine*. Paris, Edition J. Pegronnet et Cie. p. 44

³ Michaux Bellaire (1925), *Le Rif, Conférence faite au Cours des Affaires Indigènes*. Imprimerie Officielle. Rabat, p. 21.

⁴ Ibid, p. 21.

⁵ «*Avant d'émigrer vers l'Algérie. Le Rifain émigrerait vers le Gharb. A Tétouan, Tanger, Larache et la côte atlantique nous trouvons plusieurs familles d'origine rifaine. La décomposition intérieure du Maroc et le développement du travail en Algérie, ont dû changer la direction de l'émigration vers cette zone plus fertile et plus tranquille, où le travailleur gagne plus et il est plus stable.* » écrit Pérez F.B. (1959), *Trabajadores rifeños en Argelia, conferencias desarrolladas en la Academia de Interventores, 1948-1949, Tétuan*, p. 9.

⁶ Commandant Reynaud (1910), « une famille, un village, un marché dans le Rif. » in *Le Musée Social* n° 10 octobre, Arthur Rousseau Editeur, Paris p.317.

⁷ Parmi ces études nous citons les deux ouvrages de Juan Bautista Vilar (1975), *Emigración española a Argelia (1830-1900)*, Ed. Instituto de Estudios Africanos, Madrid; (1989) *Los españoles en Argelia francesa (1830-1914)*, Ed. Centro de Estudios Históricos de la Universidad de Murcia ; Jordi, Jean Jacques, (1986), *Les Espagnols en Oranie, histoire d'une migration*, Ed. Africa Nostra, Montpellier

⁸ Il s'agit de H. Duveyrier (1887), "La dernière partie inconnue du littoral de la Méditerranée : le Rif, in *Bulletin de la Géographie Historique et Descriptive*. Paris. T. II, p. 142 ; Moulieras A., op.cit. Commandant Reynaud, « une famille, un village, un marché dans le Rif. » in *Le Musée Social* n° 10 octobre 1910, Arthur Rousseau Editeur, Paris. P.p 317-348. Taillis, Jean du (1923), *Le nouveau Maroc , suivi d'un voyage au Rif*. Paris.

⁹ Ces documents ont été partiellement étudiés par Juan-Bautista Vilar dans un article intitulé « los orígenes de la inmigración laboral marroquí en la Argelia francesa, los rifeños en la Oranie (1855-1963), » publié dans Cuadernos de la Historia Moderna y Contemporánea, Universidad Complutense de Madrid. VI. 1985, pp. 117-146

¹⁰ Documents consultés aux Archives de l'Armée de Terre à Vincennes (France) série 3 H 139.

¹¹ Nous signalons notamment le rapport rédigé par l'ingénieur Manuel Becerra, qui a été traduit par G. Aucher et publié dans le Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. Juin 1909, pp. 368-391, sous le titre suivant : « La région des Guelaya (Rif) et le chemin de fer de Melilla aux mines des Beni-bou-ifrou ». Et aussi l'article de J. Goulven : « La zone de Melilla », in Renseignements coloniaux de février 1920. Le géographe colonial Augustin Bernard accordait un intérêt particulier à cette région notamment dans sans ouvrage intitulé **les confins algéro-marocains**, éd. Armand Colin , Paris 1911

¹² Ed. Déchaud, « Une mission commerciale au Maroc », in B.S.G.A.O, 1919, p.31.

¹³ Ed. Déchaud, art. cit., p. 32.

¹⁴ Segonzac Marquis de (1911), Voyages au Maroc (1899-1901), Paris.

¹⁵ R. Bossard, op.cit., p. 43

¹⁶ Pérez F. B., op.cit., pp. 5-17.

¹⁷ Journal espagnol publié à Melilla dès le début du XXe siècle, couvrant l'actualité de toute la région du Rif.

¹⁸ Il s'agit notamment de A. Moulieras, op. cit., et de H. Duveyrier, op. cit., p.142

¹⁹ Instituto Nacional de Estadística, *Anuario Estadístico de la Zona del Protectorado*, Madrid, 1953.

²⁰ A. Sakrouhi, la logique économique paysanne et la logique du capital, étude de la dynamique sociale dans une région périphérique, le cas du Rif de 1860 à 1980. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université des Sciences Sociales de Toulouse, 1982, p. 112.

²¹ F-B. Pérez, op. cit. pp. 5-17.

²² Anuario Estadístico de la Zona del Protectorado, 1942, p. 303.

²³ Il s'agit notamment de Louis Milliot, Jean du Taillis et F. B. Pérez dont les travaux qui ont été déjà signalés.

²⁴ L. Milliot op. cit., p. 316.

²⁵ Ibid, p. 401.

²⁶ Ibid, pp. 318-319.

²⁷ En 1931, au cours d'une période de trois semaines durant lesquelles un essai de pointages avait été fait dans une commune de l'ouest algérien, on avait relevé l'entrée de 6.500 Rifains et le départ de 2.000. On imagine alors les difficultés matérielles que rencontrerait l'établissement d'un contrôle strict durant cette période d'affluence. Voir L. Milliot, op. cit., p. 319.

²⁸ De l'arabe *sharif* : titre donné à celui qui se distingue par l'honneur et la noblesse de sa personne et son lignage. Il prétend souvent être descendant du Prophète.

²⁹ R. Jamous (1981), Honneur et baraka, les structures traditionnelles du Rif, Ed. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p 21.

³⁰ Au Maroc, c'est le chef d'une tribu nommé par le Makhzen (le pouvoir central), muni de pouvoirs civils et militaires.

³¹ Archives Militaires de Vincennes (France), série 3 H 139.

³² L. Milliot, op. cit., p. 397.

³³ Répertoires statistiques des Communes de l'Algérie (recensement de 1936), Direction des Services Economiques, Service Central des Statistiques, Gouvernement Général d'Algérie.

³⁴ F. B. Pérez, op. cit, p. 9

³⁵ Hart D. M., (1957) « Notes on the rifian community of Tangier » in *Middle East Journal*, XI, 2, pp. 153-162.

³⁶ Ed. Déchaud, « Melilla et les présides » in Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris, 1909, pp. 2-3.

³⁷ Bulletin du Comité de l'Afrique Française, 1929, pp. 521-523.

³⁸ Milliot, op. cit., p. 397

³⁹ Counil M. (1950), *Les travailleurs marocains en Algérie*, mémoire de CHEAM n° 1672,

⁴⁰ R. Bossard, op.cit, p. 79.

⁴¹ Une crise économique très grave régna dans le Rif après le départ des Espagnols en 1956. Aucune mesure n'a été prise par le nouveau gouvernement marocain afin de remédier à cette situation. En novembre 1958 un mouvement de soulèvement et de contestation envahit tout le Rif Central. Le but visé par les leaders de ce mouvement est de manifester leur mécontentement vis à vis de la politique de marginalisation pratiquée par les autorités marocaines. La révolte a été sauvagement réprimée par les Forces Armées Royales, l'opération a été menée par le Général Oufkir et le prince Moulay Hassan en personne.

⁴² R. Bossard, *op.cit*, p.19.

⁴³ *Ibid*, p. 35

⁴⁴ P. De Mas, (1990), «Regroupement familial marocain aux Pays Bas, 1968-1987, un aperçu quantitatif», in *le Maroc et la Hollande*, publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, série : colloques et séminaires n°16, pp. 147-168.

⁴⁵ M. Berriane, K. Hopfinger, A. Kagemeier, A. Herbert, H. Popp, (1996). *Remigration, Nador I : analyse de la province de Nador (Maroc)*, Passau, Maghreb-Studien, pp. 184-185